

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**ARRÊTÉ DE FERMETURE**  
**établissement recevant du public (E.R.P.)**  
**délivrée par le Maire au nom de l'État**

Commune	
Adresse du projet	
Pétitionnaire	
Objet	Arrêté de fermeture de l'établissement

**Le maire,**

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de la construction et de l'habitation,

Vu le décret n° 95-260 du 8 mars 1995 modifié relatif à la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité,

Vu l'arrêté modifié du ministre de l'intérieur du 25 juin 1980, portant règlement de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public de la 1ère à la 4ème catégorie, complété par l'arrêté du 22 juin 1990 pour les établissements recevant du public de la 5ème catégorie,

Vu l'avis défavorable à (la poursuite de l'exploitation ou à l'ouverture) de l'établissement (nom) émis par (nom de la commission concernée) le (date)

Considérant que la lettre de mise en demeure adressée le (date) à M. (nom), est restée sans résultat.

**ARRÊTE**

**Article 1er :**

L'établissement...(nom de l'ERP), de type...(type de l'ERP)...et de ...(catégorie de l'ERP).ème catégorie, sis..... (adresse de l'ERP)..... sera fermé au public à compter de la notification du présent arrêté à l'exploitant.

**Article 2 :**

Le demandeur peut contester la légalité de cette décision dans les deux mois qui suivent la date de réception. A cet effet, il peut saisir le tribunal administratif territorialement compétent d'un recours contentieux

**Article 3 :**

La réouverture des locaux au public ne pourra intervenir qu'après une mise en conformité de l'établissement, une visite de la commission de sécurité et une autorisation délivrée par arrêté municipal.

**Article 4 :**

(Mr le commissaire de police ou Mr le chef du groupement de gendarmerie) est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera transmise à (Mr le Préfet ou sous-préfet)

Fait à ....., le.....